



SAISON 2018/2019

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 05 septembre 2019

L'Assemblée Générale de l'association Les Archers de Kervignac s'est tenue le 05 septembre 2019 de 20h10 à 22h15, à la maison des associations de Kervignac.

Cette Assemblée Générale fut présidée par Fanny LE ROMANCER, Présidente de l'association, et dirigée par le Comité Directeur de l'association.

31 membres de l'association étaient présents.

L'ordre du jour établi était le suivant :

- 1- Bilan sportif et moral de la saison 2018-2019.
- 2- Bilan financier de la saison 2018-2019.
- 3- Adoption des tarifs pratiqués pour la saison 2019-2020.
- 4- Élection d'un potentiel membre au sein du Conseil d'Administration (remplacement d'un membre démissionnaire).
- 5- Projets pour la saison 2019-2020

Monsieur Jean-Marc LE PALLEC, adjoint aux sports de la commune, est venu assister à notre Assemblée Générale. Il a communiqué directement aux archers présents l'avancée des travaux en cours dans la salle 1 (salle d'entraînement).

Il nous a indiqué que les travaux devraient durer encore un bon mois, mais nous allons plutôt prévoir un délai supérieur (jusqu'aux vacances scolaires de la Toussaint).

Pour le début de saison, Monsieur Le PALLEC s'engage à trouver un nouveau lieu pour pouvoir accueillir les débutants dans de bonnes conditions. L'idée étant de pouvoir installer 4 à 5 cibles roulantes dans une salle et pouvoir tirer à un minimum de 10-15 mètres.

Ces travaux en cours ne sont que la première phase, la phase 2 correspondant aux travaux intérieurs se fera en 2020.

Monsieur LE PALLEC a également évoqué l'aide financière, à la hauteur de 1500 Euros, que la mairie a faite afin d'aider le club à remplacer une partie des paillons de compétition.

I – Bilan sportif et moral de la saison 2018-2019

Adhérents

Nous avons été 79 cette année dont 15 débutants.

17 femmes et 62 hommes.

Le taux de renouvellement de licence a été de 70,7% correspondant à 65 personnes.

A titre de comparaison : 2018 → 82,5% correspondant à 66 personnes

2017 → 80% correspondant à 48 personnes

Répartitions par catégorie d'âge:

- 4 benjamins
- 4 minimes
- 9 cadets
- 3 juniors
- 14 seniors 1
- 25 seniors 2
- 20 seniors 3

Les créneaux horaires d'entraînement ont été les créneaux habituels:

- Le mardi de 18h à 20h le groupe initiation encadré par Roland LE ROMANCER et le petit groupe handisport encadré par Thierry SIMONIN.
- Le mardi de 20h à 22h entraînement pour les archers confirmés.
- Le jeudi de 18 à 20h le groupe des 2ème années encadré par Christian BAVIERA.
- Le jeudi de 18 à 22h entraînement pour les archers confirmés.
- Le samedi de 14h à 17h entraînement libre pour tous les archers confirmés et en cours de saison pour les débutants, après accord de l'initiateur.
- Accès au pas de tir extérieur pour les archers confirmés.

Temps forts de la saison

Cette année l'association a fêté ses 30 ans d'existence. Pour cette occasion nous avons été très actifs durant toute l'année.

- Nous avons organisé en novembre pour la première fois un Target (tir à 18m et 25m en salle) associé à un concours salle classique.
- Tout aussi classique le mois de décembre et son repas de Noël avec un jeu, des victuailles et des sourires .
- Le mois de janvier a été très chargé . Pour la première fois, nous avons décidé d'inviter les clubs du Morbihan à venir essayer la formule « Challenge Duel Club » (bébé de David SIMON). Pour l'occasion cette rencontre a été rebaptisée « Challenge Des Champions » et on peut dire que se fût un grand succès . Un incontournable pour les saisons à venir, sans aucun doute .
- Puis est venu le soir du tir du Roy, nous sommes tous un peu déçus de ne pas avoir pu tenter notre chance puisque cette année le Roy a touché l'oiseau dès sa première flèche ! Nous sommes fiers tout de même d'avoir Sir David SHAW dans notre club .
- Pour finir sur le mois de janvier, nous avons accueilli le championnat départemental en salle du Morbihan. Pour cette occasion, nos archers compétiteurs ont pu revêtir pour la première fois notre nouvelle tenue officielle de club . Il semblerait que nous avons fait sensation.
- Et enfin au mois de juillet, nous avons clôturé la saison par le repas de fin d'année. C'était l'occasion de remettre les distinctions aux archers qui ont brillé.

Divers

- Mise en place courant août 2019 d'un partenariat club avec une boutique d'Archerie en ligne « Héraclès Archerie ». Un mail vous sera transmis pour vous expliquer les tenants et les aboutissants de ce partenariat.
- Mise en place d'un document présentant le tir à l'arc et surtout notre club afin d'entamer des recherches de subventions privées.

Travaux

- Les cibles roulantes d'entraînement ont subi une réfection importante. Une fois son équipe créée et sous sa houlette, Serge CHARTON a permis à nos cibles d'avoir une deuxième jeunesse.
- La mairie a, à notre demande, électrifié le pas de tir. Nous disposons maintenant d'un éclairage efficace sous la zone couverte du pas de tir. Cet éclairage est géré par un interrupteur. Des prises ont été installées. Nous pouvons également gérer via un interrupteur les 3 spots présents sur les façades des salles. Enfin, le personnel des ateliers municipaux a tiré des fourreaux électriques sur la façade de la salle de tennis. Ceci afin de permettre la mise en place de spots d'éclairage au niveau des cibles fixes. Il nous reste plus qu'à creuser des tranchées jusqu'aux cibles...
- Afin de permettre des tirs courtes distances en extérieur mais à l'abri, un bardage de protection a été installé sous le pas de tir extérieur. Merci à Mathieu NESTOUR et David SIMON.

Compétitions

Cette année pas moins de 234 inscriptions (inscriptions individuelles) ont été faites par nos archers. Cela correspond tout de même à 32 compétiteurs qui ont participé à 43 compétitions . On ne peut vraiment plus dire que les archers de Kervignac ne sont pas présents sur les pas de tir ! Et en plus ils sont visibles sur les podiums :

- 40 médailles d'or
- 33 médailles d'argent
- 31 médailles de bronze

Palmarès marquant saison salle :

→ Championnat départemental individuel :

Cadet : Chann 3ème

Cadet : Joe 3ème

Senior 1 : Maïly Vice-championne

Senior 2 : David SHAW Champion

Senior 3 : Jean-Pierre Vice-champion

Senior 3 : Jean-Michel LE BOURHIS Vice-champion

→ Championnat régional individuel :

Senior 1 : Maïly 3ème

→ Championnat de France :

David SHAW : 59ème

Joe : 57ème

→ Championnat régional salle par équipe :

David et Joe SHAW, Stéphane, Mathieu NESTOUR et David SIMON(capitaine) : Vice-champion

Palmarès marquant saison extérieure :

→ Parcours :

. Championnat Bretagne 3D : Yoann 3ème

. Championnat départemental tir nature :

Yoann : Champion

Lee : 3ème

. Championnat régional tir nature :

Maïly : Championne

Yoann : Champion

Romuald : 3ème

. Championnat départemental tir nature équipe :

Yoann, Lee, Romuald : 3ème

. Championnat départemental tir campagne : Jean-Michel LE BOURHIS : Champion Senior 3

→ Championnat départemental TAE :

Minime : Lucas : Champion

Cadet : Joe : Vice-champion

Senior 1 70m :

Stéphane : Champion

David SIMON : Vice-champion

Mathieu NESTOUR : 3ème

Romuald : 4ème

Senior 2 50m : David SHAW : Champion

Senior 2 70m : David SHAW : Vice-champion

→ Coupe de Bretagne TAE 50m : Valéry : 3ème

→ Coupe de France TAE 70m : David SHAW : 32ème

→ Championnat Division Régionale Equipe : Christian BAVIERA, Jérôme, Mathieu NESTOUR, Stéphane et David SIMON (capitaine) : 3ème . L'équipe a terminé 2ème derrière Rennes lors de la finale !

→ Championnat départemental TAE : l'équipe constituée de David SHAW, Jérôme et Valéry est montée sur la plus haute marche du podium.

UN GRAND BRAVO A TOUS !!!!

Pour finir le bilan moral et sportif, Fanny a souhaité avoir une pensée toute particulière pour Dédé INTES qui nous a quitté au mois de janvier.

Après vote des membres de l'association, ce bilan sportif et moral est adopté à l'unanimité.

II – Bilan financier de la saison 2018-2019

Le bilan financier de la saison écoulée a été présenté par Christian LE BORGNIC, trésorier de l'association.

Cette année un gros travail a été réalisé pour mettre en conformité la gestion comptable de l'association. Le nouveau « plan comptable » va permettre à l'association d'avoir une vue plus générale sur ses comptes, d'anticiper ses recettes et ses dépenses futures afin de hiérarchiser ses projets sur du moyen et long terme.

Situation au 01/09/2018 : **+7533,33€**

Licence : 79 licencié pour la saison 2018/2019

Résultat brut : **10350,00 €** part de le F.F.T.A : **5400,00 €**

Résultat net : **+4950,00 €**

Compétitions

Compétition du 16, 17 et 18 Novembre 2018

Dépense : 2169,00€ Recette : 1597,00€

Résultat : - **572,00€**

Compétition du 26 et 27 Janvier 2019

Dépense : 1216,00€ Recette : 2249,00€

Résultat : + **1033,00€**

Divers :

Subventions

Mairie de Kervignac : Juillet 2019 : **1141,13€**

C.N.D.S : Août 2019 : **00,00€**

Total subventions : **+1267,92€**

Indemnités déplacements compétition

Défraiement archers : 1702,20€

Participation Ville de Kervignac : 2415,60€

Matériels et loisirs : **-9800,00€**

Situation compte-courant : +4838,74€

Situation compte-Epargne : +4055,13€

Situation financière du club "**Les Archers de KERVIGNAC**" au 31/07/2019

+8893,87 €

Après vote des membres de l'association, ce bilan financier est adopté à l'unanimité.

III – Adoption des tarifs pratiqués pour la saison 2019-2020

Il est proposé de garder la même grille tarifaire que pour la saison passée, c'est à dire :

- Jeune : 75 euros
- Adulte club : 100 euros
- Adulte compétition : 110 euros

Sur proposition du Conseil d'administration, les tarifs pour la saison 2019-2020 sont soumis au vote des membres de l'association.

Résultats du vote :

Favorables : 29 Défavorables : 2 Abstentions : 0 Nombre total de votants : 31

Les tarifs pour la saison 2019-2020 sont adoptés à la majorité.

IV – Remplacement d'un membre démissionnaire du Conseil d'Administration

Suite à la démission de Christian SOULLIAERT du Conseil d'Administration, son remplacement par Mathieu NESTOUR est proposé.

Le remplacement de Christian SOULLIAERT par Mathieu NESTOUR (suite démission) au sein du Conseil d'Administration est soumis au vote des membres de l'association.

Résultats du vote :

Favorables : 30 Défavorables : 1 Abstentions : 0 Nombre total de votants : 31

Mathieu NESTOUR est élu à la majorité et mandaté par l'Assemblée Générale pour faire partie du Conseil d'Administration jusqu'à la fin de son mandat.

Pour rappel, le Conseil d'Administration et son Comité Directeur sont composés, jusqu'à la fin de son mandat, comme suit :

Présidente : LE ROMANCER Fanny
Président Adjoint : LE BARH Jean-Michel
Secrétaire : SIMON David
Secrétaire Adjoint : DUPRAT Mathieu
Trésorier : LE BORGNIC Christian
Trésorier Adjoint : DREANO Bertrand
Membre du Conseil d'Administration : FLORENTIN Stéphane
Membre du Conseil d'Administration : HOURLIER Jean-Pierre
Membre du Conseil d'Administration : LE MELEDO Loïc
Membre du Conseil d'Administration : LE ROMANCER Roland
Membre du Conseil d'Administration : NESTOUR Mathieu
Président d'Honneur et membre à titre consultatif : PINCEMAILLE Patrick

Référent arbitrage : DESTANDAU Lee

Référent encadrement : LE ROMANCER Roland

Référent matériel d'initiation et location : HOURLIER Jean-Pierre (DUPRAT Mathieu reste en charge de la gestion de la location le temps de la transition)

Référent inscriptions aux concours : FLORENTIN Stéphane

VI – Projets pour la saison 2019-2020

En cette saison 2019-2020, dernière année du mandat pour le Conseil d'Administration, beaucoup de projets vont être entrepris.

Des travaux :

- changements des stramits cibles extérieures
- réalisation de 30 chevalets pour les cibles compétitions.
- mise en place de l'éclairage des cibles fixes du pas tir extérieur.

Des manifestations et des compétitions :

- Un concours salle le dimanche 01 décembre 2019.
- Le repas/fête de Noël (date à définir).
- Le Challenge des Champions le samedi 11 janvier 2020.
- Le tir du Roy le jeudi 16 janvier 2020.
- L'organisation du Championnat Régional salle les 08 et 09 février 2020.
- L'organisation d'une partie de 4/4.
- Le repas/fête de fin d'année

Nous faisons appel à toutes bonnes volontés pour permettre à ces événements de se dérouler dans les meilleures conditions possibles (organisation, accueil, participation).

Pour les repas/fêtes, il est d'usage de s'amuser, on compte sur vous ! Mais les membres du Conseil ont un peu fait le tour de leurs idées en ce qui concerne les jeux proposés... MERCI de vous manifester si vous avez des idées et des envies .

L'organisation des créneaux horaires d'entraînement reste identique à la saison passée.

Labellisation :

Le club a obtenu un label bronze décerné par la ffa pour les saisons 2017-2018 et 2018-2019. Ceci vient récompenser le travail de structuration interne de l'association, les équipements sportifs que l'association met à la disposition de ces archers mais également l'investissement de ces derniers au sein du club (entraîneurs et arbitres).

Les conditions d'attribution des labels ont été complètement repensées par la ffa cette année. De ce faite notre label bronze nous a été attribué une année supplémentaire (saison 2019-2020).

Pour continuer à être labelliser dans les années à venir il nous faut présenter une demande de labellisation cette année. Une équipe va être montée pour mener à bien cette demande .

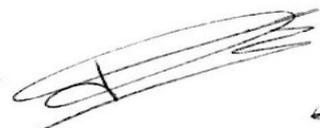
Fanny rappelle qu'à la fin de cette saison, le Conseil d'Administration sera démissionnaire et qu'elle ne se représentera pas à la présidence. Elle précise que la bonne santé d'une association se trouve également dans le renouvellement des personnes qui ont en charge sa gestion, qu'elle soit morale, financière ou sportive.

Enfin, nous espérons que ce qui fait notre club ne change pas, et que le plaisir que chacun prend en venant tirer soit toujours présent !

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est close à 22h15.



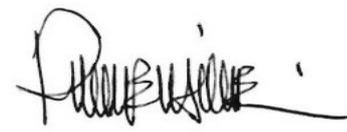
Mme LE ROMANCER
Présidente



Mr SIMON
Secrétaire



Mr LE BORGNIC
Trésorier



Mr PINCEMAILLE
Président d'honneur

Pour les Archers de Kervignac,